

Courts de tennis couverts : déficit d'accessibilité dans les territoires ruraux

Le Grand Est compte 725 courts de tennis couverts et dispose ainsi d'un taux d'équipement supérieur au niveau national. Les communes urbaines, ou leurs alentours proches, sont les mieux équipées. Dans les espaces ruraux, rares sont les terrains de tennis couverts. L'accessibilité de ces infrastructures est difficile pour les habitants des communes rurales, particulièrement en Haute-Marne. Près de 49 000 habitants du Grand Est doivent ainsi effectuer un trajet d'au moins 30 minutes pour accéder à un court couvert, rendant la pratique régulière du tennis relativement difficile.

Steve Piralla, Alexandre Tillatte, Insee

Parmi les 3 753 courts de tennis présents dans la région, 725 sont couverts, soit 19 % (figure 1). Cette proportion de courts permettant une pratique du tennis quelles que soient les conditions météorologiques est un peu plus élevée que dans l'ensemble de la province (14 %).

Le Grand Est bénéficie de 1,3 court de tennis couvert pour 10 000 habitants, soit un taux d'équipement légèrement supérieur à celui de la France de Province (1,0). Comme au niveau national, les communes rurales de la région sont presque deux fois moins équipées que les communes les plus denses (0,9 contre 1,6 pour 10 000 habitants). En effet, seuls 11 % des terrains de tennis sont couverts dans le rural, pour 27 % dans l'espace urbain.

La Marne est le département le mieux doté avec 1,6 court couvert pour 10 000 habitants. De nombreux terrains couverts sont situés à Reims et aux alentours. Certaines communes rurales du département, situées à proximité de Châlons-en-Champagne et d'Épernay sont aussi bien équipées. C'est le cas de Montmirail, qui dispose de 6 courts de tennis dont 3 couverts. La Moselle, la Meurthe-et-Moselle et l'Aube ont également des taux d'équipement élevés, mais surtout dans leurs espaces urbains. La Meuse est à l'inverse peu équipée avec seulement 0,6 court pour 10 000 habitants.

49 000 habitants à plus de 30 minutes

Près de 49 000 personnes résidant dans le Grand Est se trouvent à plus de 30 minutes en voiture d'un terrain de tennis couvert, soit 0,9 % des habitants de la région. Il s'agit essentiellement d'habitants des communes rurales. En effet, moins de 3 % des communes rurales sont équipées de courts

de tennis couverts, contre 46 % des autres communes.

En Haute-Marne, l'éloignement aux terrains de tennis couverts est plus important et concerne plus de 9 % des habitants. Dans ce département qui dispose de 18 terrains couverts, six sont situés à Saint-Dizier, quatre à Chaumont et trois à Langres. Seules cinq communes rurales sont équipées. De la même manière, 8 % des Meusiens résident à au moins une demi-heure du court de tennis couvert le plus proche. Seulement 12 terrains de tennis couverts sont présents dans le département de la Meuse. Ainsi, une zone recouvrant une partie des bassins de Joinville et d'Ancerville est très éloignée de ce type d'équipement (figure 2). Les territoires ruraux au sud ouest de l'Aube et de la Haute-Marne, la Thiérache, l'Argonne et le sud Vosgien ont également un déficit d'accessibilité important.

Parallèlement, plus de 66 % des courts couverts de la région sont situés à moins de 10 minutes à pied d'un arrêt desservi par des transports en commun. Ces équipements sont moins accessibles dans les communes rurales (50 %) mais le sont un peu plus que dans l'ensemble des territoires ruraux de France de province.

Des équipements plus récents dans l'espace rural

Environ 5 % des courts de tennis couverts de la région ont été mis en service avant 1975, la quasi-totalité n'ayant pas été rénovée depuis 2005. Les courts anciens sont relativement nombreux en Moselle et dans le Haut-Rhin (9 % et 6 %). Les terrains de tennis couverts sont plus récents dans les communes rurales, où seulement trois courts ont été construits avant 1975 (sur les

201). De même, 12 % des courts couverts y sont en service depuis 2005, soit près du double comparé aux communes non rurales de la région.

Malgré des terrains de tennis couverts plus récents dans les communes rurales, leur niveau de confort est plus faible que dans les autres communes : 77 % disposent de vestiaires et douches contre 88 % en milieu urbain.

Parallèlement, 70 % des courts couverts de la région permettent l'accueil de personnes à mobilité réduite qu'il s'agisse de communes rurales ou non. Cette proportion est un peu plus faible qu'à l'échelle de la France de province (77 %).

Plus de 95 % des courts de tennis couverts du Grand Est sont utilisés par des clubs mais 38 % sont également fréquentés par les écoles et 28 % par des familles ou en individuel. La pratique en club est un peu moins courante en milieu rural, car les clubs sportifs sont moins présents dans ces espaces. ■

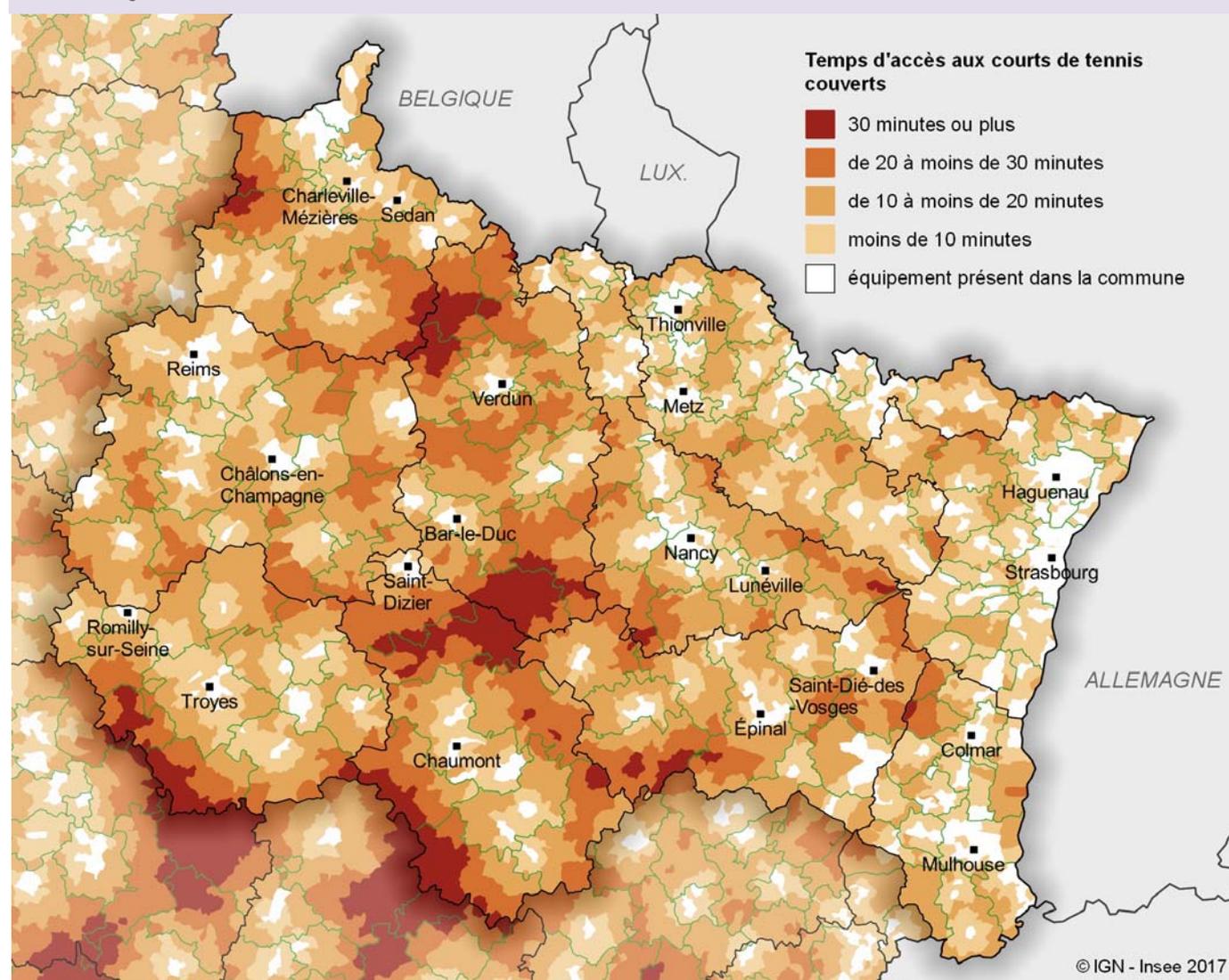
Encadré 79 000 licenciés de tennis en 2014

La fédération française de tennis a délivré près de 79 000 licences en 2014 aux habitants du Grand Est. La région bénéficie de la présence de deux tournois des circuits ATP et WTA (Moselle Open, Internationaux de Strasbourg). Le tennis est un peu moins féminisé que l'ensemble des sports de la région (30 % de femmes contre 37 % dans l'ensemble des fédérations régionales). En revanche, il comprend plus de jeunes de moins de quinze ans (39 % contre 36 %) et de personnes entre 30 et 59 ans (33 % contre 28 %). Dans le Grand Est, 33 000 licenciés vivent dans une commune rurale. Dans ces communes, la proportion de jeunes licenciés est plus forte que dans les communes urbaines (42 % contre 36 %).

1 Moins de 3 % des communes rurales équipées d'un terrain de tennis couvert

	Population en 2013	dont population dans le rural (en %)	Nombre d'équipements	Taux d'équipement (pour 10 000 habitants)	Part de communes équipées (en %)		Part de la population (en %)		Part d'équipements mis en service (en %)	
					Rurales	Non rurales	À moins de 10 minutes	À 30 minutes ou plus	Avant 1975	Après 2005
Ardennes	280 907	55,4	37	1,3	2,5	45,0	71,3	0,8	0,0	18,9
Aube	306 581	51,9	43	1,4	1,9	64,7	69,9	3,7	2,3	11,6
Marne	569 999	41,6	89	1,6	3,4	56,5	76,5	0,0	3,4	19,1
Haute-Marne	181 521	66,3	18	1,0	1,2	60,0	46,9	9,0	0,0	5,6
Meurthe-et-Moselle	731 004	31,1	100	1,4	1,9	47,4	81,2	0,1	3,0	3,0
Meuse	192 094	75,9	12	0,6	1,0	60,0	36,6	7,8	0,0	0,0
Moselle	1 046 873	34,6	161	1,5	4,4	48,2	82,4	0,0	8,7	7,5
Bas-Rhin	1 109 460	36,1	148	1,3	7,1	42,2	86,4	0,0	4,1	6,1
Haut-Rhin	758 723	35,8	79	1,0	3,4	37,0	79,4	0,1	6,3	11,4
Vosges	375 226	62,6	38	1,0	1,4	52,2	55,6	0,6	2,6	2,6
Grand Est	5 552 388	41,7	725	1,3	2,8	46,2	76,2	0,9	4,6	8,8
France de province	51 738 058	42,4	4 973	1,0	2,6	41,4	64,8	3,8	8,1	12,1

Sources : Insee, recensement de la population 2013, distancier Metric ; DRDJSCS, recensement des équipements sportifs (RES 2017).

2 De très longs temps d'accès aux courts de tennis couverts dans les bassins de Joinville et d'Ancerville, au sud ouest de la région, dans la Thiérache et dans l'Argonne

Sources : Insee, distancier Metric ; DRDJSCS, recensement des équipements sportifs (RES 2017).